

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2022

VOTE PAR CORRESPONDANCE - (N° 3039)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 14

présenté par

M. Meizonnet, Mme Le Pen, M. Blairy, M. Bilde, M. Chenu, Mme Houplain et Mme Pujol

à l'amendement n° 9 de M. Barrot

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.